



Projet pour le n° 8 - Année 2025

Langues / discours spécialisés : problématiques théoriques et appliquées

Coordonné par Soumaya Mejri (Université de Tunis) et
Monia Bouali (Université de Gafsa)



La dichotomie de l'intitulé, relativement ancienne, ne cesse de susciter les débats : faut-il convenir de l'existence d'une langue (ou sous-langue, sous-système) *spécialisée* ou *de spécialité*, ou au contraire opter une vision qui fait de la langue un système général partagé par tout le monde, susceptible de produire toutes sortes de discours, dont les discours portant sur des domaines exigeant une expertise quelconque ? La littérature sur la question est abondante (cf. par exemple Lerat, 1995, Bouveret, 1998, Guilbert, 1965, Condamines, 1997, Gautier, 2002, Beacco et Moirand, 1995, etc.). Elle n'épuise pas pour autant la question, d'autant plus que d'autres questions subsidiaires, tout en étant tout aussi importantes, viennent complexifier la problématique : la vulgarisation scientifique (Mortureux, 1982, Authier, 1982), la banalisation lexicale (Galisson, 1978), la reformulation (Inkova, 2020), etc. Parmi les multiples problèmes que suscite cette question, nous voudrions retenir un certain nombre d'interrogations en rapport avec les points suivants :

- *Langue/discours* : Si l'on admet que tout discours (production langagière) n'est possible que grâce aux virtualités prévues en langue, ne serait-il pas logique d'admettre pour le discours spécialisé qu'il y ait un correspondant en langue qui prendrait en charge ce type de discours ? Or, comme l'on sait par ailleurs que le discours spécialisé s'élabore et se construit tout comme le discours général, conformément aux mêmes règles de la langue qui lui donne forme,

ne serait-il pas plus raisonnable d'y avoir tout simplement un discours comme les autres ayant quelques spécificités propres ?

- *Expertise/non expertise* : Indépendamment du point de vue adopté sur le premier point, force est de constater que le discours spécialisé est produit par des experts dans des situations d'énonciation bien contraintes. On s'en sert dans les échanges dans des sphères professionnelles pour communiquer des savoirs précis. Même si ces discours s'élaborent dans une langue générale, ne doit-on pas tenir compte de cette caractéristique technique du discours expert pour en faire une spécificité définitoire, notamment dans les discours de la science ésotérique (Khun, 1972) ? La preuve en est, c'est qu'un tel discours demeure dans son ensemble hermétique aux non experts.

- *Lexique/grammaire* : Vu le caractère hermétique de ce discours pour les non-initiés, il y a lieu de se demander où réside l'origine de cette opacité : est-ce dans le vocabulaire employé et son versant terminologique ou dans le recours à des règles combinatoires spécifiques au lexique en usage dans ce type de discours ? Cette question est d'autant plus pertinente que dans les sciences humaines et sociales les usages spécifiques des mots de la langue générale sont mis à contribution systématiquement dans les terminologies de ce secteur de recherche. D'où l'ambivalence des discours dans ces domaines, ambivalence à la source de confusions courantes dans leur interprétation par les non experts.

- *Terminologie/vocabulaire général* : La question de la terminologie de chaque discipline, pilier épistémologique constitutif de chaque domaine, se pose dans une double perspective : les paradigmes terminologiques tels que décrits par les terminologues et leur mise en discours ; ce qui a pour conséquence de sortir la terminologie de la catégorie nominale basée sur l'opposition item lexical/concept (notion), pour l'étendre à d'autres catégories comme le verbe, l'adjectif et même l'emploi de certaines prépositions (Lerat, 1995, Mathieu-Colas, 2001). Découlent de cette extension catégorielle des associations syntagmatiques spécifiques impliquant les termes du domaine ; ce que les dictionnaires de langue essaient

de décrire sous-forme de micro-grammaires (Mejri, 2022, Mejri et Mejri, 2022) qui s'opposent aux règles générales.

- *Monolexicalité/polylexicalité* : Étant donné que ce type de discours implique les unités terminologiques dans des associations syntagmatiques appropriées, ne serait-il pas pertinent d'intégrer cette dimension collocationnelle parmi les spécificités du discours spécialisé et d'essayer d'en rendre compte de la manière la plus précise possible ? Se pose alors la question subséquente relative à leur statut théorique (des mots ? des termes ? des syntagmes ?), à l'étendue de la surface qu'elles couvrent dans ces discours (cf. la notion de couverture phraséologique textuelle chez Mejri, 2018), et aux mécanismes linguistiques sous-jacents à leur fonctionnement.

- *Discours expert/discours de vulgarisation/discours général* : Si les deux pôles de cette trilogie que sont les discours expert et général ont suffisamment de traits saillants propres, qu'en est-il du discours de vulgarisation ? Avec ce qu'il comporte comme mécanismes de reformulation ou de transcodage (Peytard, 1984), relève-t-il encore du discours spécialisé même s'il est adressé fondamentalement aux non experts ? S'il comporte des altérations du discours scientifique et technique (cf. le n° 64 du *Langue française*), à quel niveau se situent les zones de rupture et les zones de continuité ? Comme la problématique de la vulgarisation croise celle de la traduction interlinguale, en quels termes spécifiques se pose-t-elle ?

- *Dimensions théoriques/dimensions appliquées* : Partant de l'ensemble des aspects théoriques mentionnés *supra*, il serait judicieux de s'interroger sur leurs implications en termes d'applications dans des domaines comme la lexicographie, l'enseignement, la traduction, le traitement automatique, etc. :

- *La lexicographie* : l'on sait que le discours lexicographique (dans les dictionnaires de langue) réserve une place importante aux domaines de spécialité. Il y aurait lieu de savoir comment les dictionnaires s'y prêtent, si leur marquage domanial est pertinent, si les portions des discours spécialisés figurant dans les citations apportent suffisamment d'éléments pertinents pour son illustration, etc. Toutes ces questions se

posent autrement quand il s'agit de dictionnaires encyclopédiques (spécialisés), où c'est la part de l'encyclopédique qui prévaut.

- *L'enseignement* : C'est une dimension privilégiée dans la formation des spécialistes dans tous les domaines scientifiques et techniques où l'expertise se définit particulièrement à l'aune de la maîtrise du discours spécialisé. Dans ce cadre, les questions linguistiques spécifiques jouent un rôle central, indépendamment des considérations pragmatiques des formations : comment doit-on isoler ces spécificités ? Comment les exploiter en situation de production et d'interprétation ? La part qu'occupent ces compétences discursives dans la formation des jeunes chercheurs par exemple ? La part des normes discursives ?, etc.

- *La traduction* : Elle occupe un rôle central dans le transfert des savoirs élaborés dans les langues d'origine. Se pose alors la question de la déperdition des contenus, celle de leur déformation, celle des appareils terminologiques dans les deux langues (d'origine et d'arrivée), des normes phraséologiques, etc.

- *Le traitement automatique* : Des problèmes divers et variés se posent devant tous ceux qui cherchent à étudier ce type de discours : la constitution des corpus, la fouille des textes, l'extraction d'informations de qualité, la reconnaissance des thématiques et des domaines, etc. Autant d'objectifs assignés au traitement automatique, autant de problématiques soulevées !

Notre souhait est que ce numéro de *Synergies Tunisie* participe à ce débat général en y apportant une contribution significative. Comme dans ce domaine la pertinence des analyses nécessite au moins deux compétences, celle du linguiste et celle de l'expert du domaine, nous encourageons les propositions présentées en binôme.

Bibliographie

- Albert, S. 2010. « Robert Galisson : un discours de la méthode *Recherches de lexicologie descriptive : la banalisation lexicale* », *ELA*, n° 157, p. 23-33.
- Authier, J. 1982. « La mise en scène de la communication dans des discours de vulgarisation scientifique », *Langue française*, n° 53, p.34-47.
- Beacco, J-Cl., Moirand, S. (Dir.) 1995. Les enjeux des discours spécialisés, *Les cahiers du Cediscor*, 3, <https://doi.org/10.4000/cediscor.456>
- Bouveret, M. 1998. « Approche de la dénomination en langue spécialisée ». *Meta*, 43 (3), p. 393-410.
- Condamines, A.1997. « Langue spécialisée ou discours spécialisé ? », L. Lapierre, I. Oore, H.R. Runte, *Mélanges de linguistique offerts à Rostislav Kocourek*, Les presses d'Alfa, p.171-184. halshs-01380935.
- Cottez, H. 1980. *Dictionnaire des structures du vocabulaire savant : éléments et modèles de formation*, Paris : les Usuels de Robert.
- Dubois, J. 1962. *Le vocabulaire politique et social en français de 1869 à 1872*. Paris : Larousse.
- Galisson, R.1978. *Recherches de lexicologie descriptive : la banalisation lexicale*. Paris : Nathan.
- Gautier, L. 2002. « Terme, phraséotermes, phrasème : questions de délimitation en langue spécialisée », *Le continuum en linguistique*. Sousse : Tunisie.
- Gautier, L. 2018. *Figement et discours spécialisés*. Berlin : Frank and Timme.
- Guilbert, L.1965. *La formation du vocabulaire de l'aviation*. Paris : Larousse.
- Inkova, O. (Dir.) 2020. *Autour de la dénomination*. Genève : Droz.
- Lerat, P. 1995. *Les langues spécialisées*. Paris : PUF.
- Lerat, P. 1997. « Approches linguistiques des langues spécialisées ». *La revue du GERAS*, ASP, p.15-18.
- Khun, T. 1972. *La structure des révolutions scientifiques*. Paris : Flammarion.
- Mathieu- Colas, M., Gross, G. 2001. « Description de la langue de la médecine ». *Meta*, vol. 46, n°1, mars 2001, Presses de l'Université de Montréal, p. 68-81.
- Mejri, S. 2018. « Les pragmatèmes et la troisième articulation du langage ». *Verbum*, XL, n°1, p.7-19.
- Mejri, S. 2022. « Macro- et micro-grammaire dans le dictionnaire ». *Cahiers du dictionnaire*. Paris : Classiques Garnier, p. 15-29.
- Mejri, S., Mejri, S. 2022. « La micro-grammaire des termes spécialisés dans le dictionnaire ». *Cahiers du dictionnaire*. Paris : Classiques Garnier, p.127-142.
- Mortureux, M-F. (Dir.) 1982. La vulgarisation. *Langue française*, n° 53.

Peytard, J.1984. « Problématique de l'altération des discours : reformulation et transcodage ». *Langue française*, n° 64, p.17-28.

Peytard, J., Jacobi, D., Petroff, A. (Dir.) 1984. Français technique et scientifique : reformulation, enseignement, *Langue française*, n° 64.

➤ **Contact** : synergies.tunisie.redaction@gmail.com

© *Synergies Tunisie* n° 7, Année 2024.
GERFLINT, Pôle éditorial international
– Décembre 2024 –
<https://gerflint.fr/synergies-tunisie>
<https://gerflint.fr/>

